



# CHORUS 71



Déposé le 14/12/2012

## Edito

Ce numéro de Chorus est un numéro Spécial congrès : 7ème congrès national du 11 au 15 février 2013 à Poitiers, congrès départemental les 17 et 18 janvier 2013 à Chalon-sur-Saône.

Tous les adhérents sont invités à participer au congrès départemental (voir convocation page 9).

les textes préparatoires ont été envoyés avec le POUR n°164, mais ils sont également consultables sur Internet (<http://www.fsu.fr>). Ils sont importants car ce sont eux qui vont donner les orientations qui seront suivies par les militants en charge du fonctionnement des différentes instances de la fédération.

Le congrès départemental va faire le bilan de l'activité de la section départementale, il va décider des modalités d'action pour les 3 ans à venir et il proposera des amendements aux différents textes qui seront votés au congrès national.

Les textes sont découpés en 4 thèmes présentés pages 2 à 8. Ces « résumés » n'ont pas d'autre prétention que celle d'inciter à aller lire d'un peu plus près les textes du congrès.

N'hésitez pas à vous inscrire à ce congrès. Si vous avez des doutes sur vos droits à congé syndical pour le faire, contactez votre syndicat départemental.

Vous trouverez également dans ce numéro de Chorus les modalités de la campagne FSU pour la fonction publique, ce que pense la FSU Bourgogne de l'apprentissage dans le supérieur et une pétition pour nos salaires.

Philippe Dormagen



Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

**Le comité de rédaction vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**

## Sommaire

page 2 : Textes du congrès : Thème 1 : éducation, formation, culture et recherche.

page 4 : Thème 2 : le service public et la fonction publique sont une richesse

page 5 : Thème 3 : en France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques, pour les droits et les libertés.

page 6 : Thème 4 : quelle FSU pour quel syndicalisme ?

page 8 : Ordre du jour et modalités pratiques pour le congrès

page 9 : **convocation pour le congrès**

page 10 : **modèles de demande d'autorisation d'absence**

page 11 : Prenez la parole ! Campagne FSU pour la fonction publique.

Page 11 : Avis du CESER sur l'apprentissage dans le supérieur.

Page 12 : Pétition : Augmenter nos salaires : une exigence sociale forte et légitime !



Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc  
71100 CHALON/SAONE Tel : 03 85 43 69 69 mail : [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr) site : <http://sd71.fsu.fr>

Imprimé par nos soins, Directeur de publication : Philippe DORMAGEN \* Trimestriel \*

Prix au N° 1 € \* 14 décembre 2012 \* Numéro 101



# CONGRES NATIONAL FSU-POITIERS 2013

## 4 THEMES POUR UN DEBAT

L'ensemble des textes vous est parvenu dans le supplément du POUR n° 164 et sont disponibles sur Internet (<http://www.fsu.fr>). Voici une tentative pour les résumer (4694 mots au lieu de 54663).

**Le thème 1** reprend, en essayant de gommer leurs contradictions, les revendications des syndicats de l'Éducation (18 pages). Je n'ai retenu dans le résumé que ce qui semblait le plus important ou le plus surprenant à mes yeux.

**Le thème 2, sur les services publics**, est transversal aux autres thèmes, il y a des redites, que je n'ai pas reprises là ou ailleurs.

On trouve dans **le thème 3** tous les sujets de société qui alimentent actuellement les débats politiques. 18 pages à résumer, ce n'est pas facile, surtout qu'il y a des répétitions à partir de la page 37. Le résumé reprend les propositions les plus générales et laisse de côté les détails et les explications, ainsi que certaines revendications très classiques allant dans le sens du droit pour chacun et pour tous de vivre dignement, dans de bonnes conditions. J'ai également essayé d'enlever ce qui est déjà traité dans d'autres thèmes.

En ce qui concerne **le thème 4 Avenir de la FSU**, il me semble qu'il y a plus de questions que de propositions. Dans ce thème, j'ai moins élagué, car il s'agit du fonctionnement de la FSU.

Ces « résumés » ont gardé l'ordre de présentation des textes, ce qui devrait permettre de retrouver sans trop de difficultés les paragraphes complets, sauf quand il y a des répétitions.

*Philippe Dormagen*

## THEME 1 : Éducation , formation , culture et recherche

L'objectif de l'école est de **rendre la société plus juste**, plus égalitaire et plus respectueuse des libertés individuelles, des différences, des droits de tous et de chacun.

Fort de la conviction que **tout élève est éducatif**, ce projet doit s'atteler à combattre les inégalités sociales, à donner la priorité à la **mixité** et la **laïcité** pour bâtir un cadre commun.

La scolarité obligatoire devrait être portée à **18 ans**.

Le nombre de jeunes sortant du système éducatif avec seulement le **brevet ou sans diplôme** reste trop élevé : entre 6% et 17% selon les critères retenus.

Les filières sélectives ont été confortées par la **logique compétitive** induite par une politique éducative au service des plus « **méritants** ».

Les **2/3 des enfants d'enseignants** et plus de la moitié des enfants de cadres sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à Bac+ 3 contre 10% des enfants d'ouvriers, non qualifiés ou sans emploi.

L'enquête PISA de 2009 nous apprend que le nombre d'enfants en **grande difficulté scolaire**, majoritairement des garçons, est passé en France de 15% en 2000 à près de 20% en 2009.

Les décisions de rigueur budgétaire sont étroitement corrélées à la mise en place de **réformes néolibérales**.

Depuis 2007, ce sont 66 000 postes qui ont **disparu** dans l'Éducation nationale. Selon l'OCDE, la France occupe le dernier rang de ses pays membres pour son taux d'encadrement en primaire avec 5 enseignants pour 100 élèves.

Des **réformes tous azimuts** ont déstabilisé les différents niveaux d'enseignement sans améliorer la réussite des élèves.

Les subventions allouées aux **associations** d'éducation populaire ou complémentaires de l'École n'ont cessé de baisser, mettant en cause leur fonctionnement, voire leur existence.

Si le changement de ton et la volonté de concertation exprimés par le ministre sont de bon augure, il reste à traduire la "**refondation de l'école**" en actes.

L'approche par **compétences** qui prévaut dans l'enseignement

professionnel, doit être remise en question.

La FSU et ses syndicats demandent l'abandon du **livret personnel de compétences** et du contrôle en cours de formation (**CCF**).

Il n'est pas possible de renvoyer à chaque enseignant ou équipe pédagogique la responsabilité de trouver des solutions aux problèmes posés par l'**échec scolaire**. La recherche-action, en particulier, doit être réhabilitée et couvrir l'ensemble du système éducatif.

La **structure « classe »** ne doit pas être mise en cause. Au collège et dans les trois voies du lycée, les temps de cours en groupes doivent être développés,

Il ne faut pas rejeter **hors la classe** une partie des apprentissages.

Les **conditions de travail** des personnels doivent s'améliorer.

Tout ce qui entrave la réussite scolaire : mal-être, absentéisme, mauvaises conditions d'apprentissage... doit bénéficier d'une prise en charge adaptée par les **équipes pluri-professionnelles** notamment pour ceux qui connaissent des difficultés scolaires, de santé ou sociales. Ces équipes (notamment personnels de vie scolaire, psychologues, COPSy, assistants

sociaux, infirmières conseillères de santé, médecins scolaires) doivent être renforcées et voir leurs missions auprès des élèves et étudiants confortées.

La FSU demande la création dans les établissements scolaires de **lieux de rencontre dédiés aux parents** favorisant l'établissement de relations sereines au sein des écoles et des établissements. Le **travail avec les parents** doit être reconnu dans le service de tous les enseignants. De même, les enseignants doivent être formés à accueillir toutes les familles dans leur diversité, sans préjugés, notamment les familles en situation de grande pauvreté, celles maîtrisant mal la langue française, les familles monoparentales, recomposées, homoparentales...

**Rythmes de l'enfant et du jeune** : il faut prendre en compte l'avis de l'ensemble des acteurs.

Les établissements doivent disposer de **personnels de vie scolaire** formés et en nombre suffisant, à même de créer des relations durables avec les élèves.

Les **psychologues de l'Éducation nationale** doivent voir leur place confortée.

Les pays qui enregistrent les **meilleurs scores à PISA** ne pratiquent ni le redoublement, ni les orientations précoces, ni la sélection.

Garantir sur tout le territoire **l'accès à l'école maternelle** dès deux ans.

**L'enseignement agricole** doit être placé sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale.

Le développement de **l'enseignement supérieur** est une nécessité, pour atteindre dans un premier temps l'objectif de **50% d'une classe d'âge en L3**.

Il faut revoir les programmes dispensés sur l'ensemble de la scolarité avec l'optique d'en faire un **corpus cohérent**.

La FSU estime qu'il faut se donner les moyens de **construire des alternatives au redoublement**.

La scolarité des élèves doit être commune le plus longtemps possible pour permettre l'acquisition d'une véritable culture commune et pour donner **les mêmes choix d'orientation à tous**.

Dans **l'enseignement professionnel**, le retour à un cycle de référence en quatre ans doit être une priorité.

La FSU réaffirme son opposition au développement de **l'apprentissage**.

Nous refusons la mise en place d'un **cycle Bac-3/ Bac+3**.

Le **diplôme** est le repère attestant de la reconnaissance d'un parcours de formation.

**Orientation** : voir thème 2

Les **Centres Educatifs Fermés** favorisent des situations de confrontations violentes entre les jeunes et les professionnels. La FSU défend des orientations et des moyens confortant le service public d'éducation de la PJJ. Elle s'inscrit dans les initiatives permettant à de jeunes délinquants de poursuivre des études.

**Éducation prioritaire** : la FSU demande la suppression des RAR et des ECLAIR.

Il convient de supprimer les **internats d'excellence** mais aussi les établissements de réinsertion scolaire (**ERS**).

La FSU propose de revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire et de repenser la sectorisation pour viser partout la **mixité sociale**.

Il apparaît important de travailler à la **complémentarité** avec les collectivités locales, les mouvements d'éducation populaire dont les moyens doivent être abondés, ainsi qu'avec le tissu associatif, dans le respect des champs de compétence et sous réserve des qualifications nécessaires.

La FSU rappelle son exigence de suppression des **bourses** au mérite au profit du développement des bourses nationales sur critères sociaux, dont l'État doit revaloriser le montant et augmenter le nombre de bénéficiaires. La FSU revendique une

**allocation d'autonomie** dès L1.

La FSU revendique des **campagnes régulières** en faveur du respect mutuel et de l'égalité, la systématisation des séances d'éducation à la sexualité.

**Recherche** : les dispositifs relevant d'une politique d'« excellence » doivent être abolis au profit d'une amélioration des carrières. Nous exigeons la **mise en extinction de l'ANR** (Agence Nationale de la Recherche) et l'attribution de son financement aux laboratoires et aux équipes sous la forme de crédits de base.

La FSU exige la suppression de l'Agence de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (**AERES**), au moins pour ce qui concerne l'évaluation des structures de recherche.

La FSU demande un **plan de recrutements** sur plusieurs années pour l'ensemble des métiers de l'éducation.

La démocratisation de l'école passe par une **formation de haut niveau** de tous les personnels, plusieurs voies de formation doivent permettre l'accès aux concours.

La FSU réclame un **statut spécifique pour les psychologues** du premier degré et un corps unique de psychologue de l'Éducation Nationale, de la maternelle à l'université, regroupant les actuels « psychologues scolaires » et les CO-Psy, avec maintien des champs de compétence existants. Et l'obligation d'une formation complète en psychologie.

Nécessaires à l'amélioration de la formation, les **recherches en éducation** doivent être développées pour tous les niveaux de scolarité tant au plan didactique, pédagogique que professionnel.

**Le potentiel de formation** : les équipes pluri-catégorielles de formateurs, doivent être reconstituées et faire l'objet d'un nouveau développement.

## Thème 2 - Les Services Publics

Ils ont été affaiblis par les politiques gouvernementales d'austérité. Les capacités d'intervention de l'État pour assurer **l'égalité entre citoyens et entre territoires** ont été réduites. Il faut mettre en place de nouvelles règles pour mieux répondre aux **besoins des usagers**.

Les Services Publics ont joué, en France, un rôle d'amortisseur reconnu sur les conséquences de la crise.

Par ailleurs, les besoins sociaux continuent de croître. Quand leur mise en oeuvre est laissée à la loi du marché, ça aggrave les inégalités sociales et territoriales.

### Revendications :

- Accès à un mode d'accueil de qualité ou à **l'école maternelle**, sans barrière financière.
- Un droit universel sans condition d'âge compensant la **perte d'autonomie**.
- Un **droit effectif à l'orientation** articulé sur deux secteurs : d'une part les CIO et d'autre part Pôle Emploi et les missions locales.
- Rapprocher les **services judiciaires** des citoyens.
- Un véritable **pilotage national** des politiques publiques et pas de nouvelle décentralisation.
- La fin effective de la **RGPP** dans tous les secteurs.
- L'abrogation des principales dispositions de la **réforme des Collectivités Territoriales**.
- **L'AFPA** doit retrouver un rôle central pour la formation professionnelle des salariés actifs ou privés d'emploi.
- Rétablissement des missions initiales des **missions locales** (emploi, logement...).
- **Pôle-Emploi** doit être refondé comme un véritable service public.

- « re-centralisation » au niveau ministériel de la politique de **sécurité publique**.
- Une politique incitative d'aides aux collectivités désirant quitter la **délégation de service public de l'eau** au privé.
- un pilotage national de la **formation continue**.
- La **non-régionalisation** de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, de l'orientation scolaire, du service public de l'emploi, de la politique d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).
- Une autre réforme de l'État sous **contrôle démocratique** (institutions parlementaires, usagers, personnels).
- les Services dédiés au **Sport, à la Jeunesse et à l'Éducation populaire** doivent retrouver un lien direct avec leur ministère, et quitter la tutelle directe des préfets.
- Arrêt des **partenariats public-privé**.
- Démocratisation de **l'intercommunalité**.
- Des **finances publiques** qui assurent un financement équitable et pérenne des missions de service public passant par un système de prélèvements plus juste, plus efficace, plus égalitaire, plus redistributif.
- La création d'un **pôle bancaire public**.
- **Services publics confortés par la réglementation européenne et sortis de la concurrence**.
- **Rapports sociaux** : La supériorité de la « loi » sur le « contrat » doit être préservée.
- **Pas de nouvel acte de décentralisation** avant de vérifier l'égalité d'accès et la qualité des services rendus à la population.
- Création d'instances **d'information et de concertation** à tous les niveaux, et des droits nouveaux aux citoyens et représentants des agents et usagers.
- La FSU doit participer à la construction de véritables **mobilisations** afin d'obtenir

notamment une loi cadre sur les SIG.

- **Respecter les personnels** dans l'organisation de leur travail.
- le **statut des fonctionnaires** doit être renforcé (plus grande mobilité volontaire entre les trois versants de la fonction publique, de meilleures possibilités de promotion interne et d'accès à la formation... Amélioration des droits syndicaux).
- Indexation de la **valeur du point d'indice** sur les prix et rattrapage des pertes.
- **Reconstruction de la grille** avec un acompte immédiat de 50 points additionnels et mini 1600 euros mensuel net).
- Intégration des **primes** dans le traitement.
- Abrogation de la loi «**mobilité**».
- Rétablissement d'une **CPA** (cessation progressive d'activité) améliorée
- **Retraite** : rappel des revendications.
- Les missions permanentes du service public doivent être assurées par des **fonctionnaires** (refus du CDI, plan de titularisation).
- Partage du travail par la **diminution du temps de travail**.
- Faire respecter le droit à la **santé au travail** : reprise en main du travail par une réflexion collective, recrutement de médecins de prévention, suppression de la **journée de carence** et respect du droit aux congés maladie.
- Créer des possibilités de reclassement, d'aménagement de poste, de congés formation spécifiques ou d'allègement du temps de travail avec maintien du traitement pour les **personnels handicapés**.
- Donner des décharges fonctionnelles aux agents et assistants de prévention ainsi qu'aux secrétaires des **CHSCT** qui ont un rôle prépondérant, sur la base d'un barème national.
- Une **action sociale** de haut niveau ( 3% de la masse salariale, inverser la tendance à l'externalisation et à la marchandisation des prestations).

### Thème 3 - En France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques pour les droits et les libertés

*Dans ce texte, deux revendications semblent contradictoires : le refus de l'austérité et une consommation moins gaspilleuse. Il manque peut-être un argumentaire précisant l'articulation entre les deux.*

L'Union Européenne (UE), avec sa **politique d'austérité** qui freine l'activité économique, aggrave la situation des populations.

Les **périls environnementaux** se précisent et l'Humanité poursuit un scénario catastrophe.

La FSU est opposée au développement de la **finance carbone**.

Les pays développés doivent s'engager à une baisse de 40% des GES (**Gaz à effet de serre**) d'ici 2020.

Il faut recréer des **systèmes locaux de production** socialement justes et respectueux des écosystèmes.

Il faut reconvertir les **industries les plus polluantes** tout en préservant l'emploi et en répondant aux besoins nouveaux.

La question de la **sortie du nucléaire** se pose de plus en plus.

Il faut arrêter Les **agrocarburants**.

Il faut une réorientation de la **consommation** plus juste et moins gaspilleuse.

Il faut promouvoir une véritable **agriculture paysanne**.

Il faut développer des **énergies renouvelables**,

Il faut remettre en cause le **libre-échange** comme principe universel.

Il faut **annuler les dettes** illégitimes ou insoutenables.

Il faut **redistribuer les richesses** au niveau planétaire.

La FSU demande l'arrêt des cultures et des essais en plein champ et l'usage des produits alimentaires issus des **OGM**.

Il faut rompre avec la logique d'austérité.

Il faut un resserrement de **l'échelle des revenus**. Faut-il aller jusqu'à définir un revenu et un patrimoine maximum ?

Pour la FSU, l'objectif de **plein emploi** est une priorité.

Il faut **bloquer les licenciements** dans les entreprises qui font des profits.

Les **sous-traitants** doivent bénéficier des mêmes conventions collectives que les donneurs d'ordre.

Le **CDI** dans le privé et l'emploi statutaire dans le public doivent rester la norme.

Les **transports collectifs** doivent être **gratuits** pour les chômeurs et les jeunes en formation. Doit-on revendiquer partout l'accès gratuit à tous les transports locaux ou de proximité ?

Le **logement** est un droit fondamental.

La FSU revendique une **fiscalité écologique** qui sanctionne les pollueurs, sans culpabiliser les individus ni aggraver les difficultés des plus fragiles.

Une **harmonisation fiscale** à l'échelle européenne est une nécessité absolue.

La FSU défend le principe d'une **protection sociale** obligatoire et de haut niveau pour tous.

Elle se prononce pour une réforme juste et efficace des **retraites** avec le retour de l'âge de référence de départ à 60 ans, un taux de remplacement de 75 % pour tous et la référence incontournable des 37,5 annuités (qui ouvre droit au minimum à un SMIC brut). Pour cela, il faut une hausse des cotisations, la taxation

des revenus financiers et du patrimoine.

Il faut une politique ambitieuse de **santé publique** : en développant une véritable politique d'éducation à la santé, en luttant contre les fermetures d'hôpitaux de proximité et de maternités, en luttant contre le développement du secteur lucratif, en abrogeant la T2A (tarification à l'activité), en interdisant à terme les dépassements d'honoraires, en luttant contre le lobbying des laboratoires pharmaceutiques, ...

La FSU exige l'extension du **congé maternité** à 26 semaines.

La définition d'un **continuum de droits** garantissant un revenu maintenu, des droits permanents quelle que soit la situation traversée est mise en débat.

Pour la FSU, la lutte contre les **exclusions** et les **discriminations**, contre les atteintes aux libertés et aux droits démocratiques, contre le racisme et la xénophobie s'inscrit pleinement dans le syndicalisme quotidien.

L'accroissement des prérogatives de la **police municipale** entraîne un risque démocratique majeur.

La FSU demande la **dissolution de la BAC** et le rétablissement de la police de proximité.

La FSU exige l'interdiction des **armes dites non létales**, comme le Flash Ball, le « Taser » ou le LDB.

La FSU revendique l'application des **règles pénitentiaires** européennes du Conseil de l'Europe.

La FSU réaffirme que les **mineurs auteurs de délit** restent des enfants et qu'il faut, au-delà de la sanction pénale, les protéger et les éduquer.

La FSU s'intéresse, voire apporte son soutien aux **actions des collectifs et réseaux** lorsqu'elles respectent les valeurs qu'elle prône et permettent de rassembler autour d'objectifs communs. Elle s'oppose à toute sanction à l'encontre des citoyens qui participent à ces formes d'action non violente.

La FSU continuera à combattre les **inégalités** et les discriminations, le

sexisme et l'homophobie.

Engagée aux côtés de **RESF**, la FSU continue à s'opposer aux expulsions des familles en situation irrégulière, demande la fermeture des centres de rétention administrative. Elle exige le respect du droit à l'éducation.

La FSU rappelle son mandat **d'allocation d'autonomie**, qui donne aux jeunes un statut social, favorise la poursuite d'études, une formation professionnelle ou une insertion réussie dans le monde du travail.

La FSU souhaite que le **droit de vote des étrangers** aux élections locales, mais aussi le droit d'éligibilité entrent en application le plus rapidement possible.

Les dispositions du **droit local d'Alsace-Moselle**, en contradiction avec les règles laïques issues de la loi de 1905 et avec l'article 1er de la Constitution, doivent être abrogées.

N'est-il pas temps de supprimer la clause de conscience concernant les **IVG** pour les médecins ?

La FSU s'est engagée dans des campagnes en faveur de l'**abolition de la prostitution**. Comment y parvenir en évitant des politiques répressives à l'encontre des prostituées ?

La légalisation de la *Gestation pour Autrui* (**mères porteuses**) constitue-t-elle une atteinte aux droits des femmes ?

## THEME 4 : Avenir de la FSU

**Contexte** : le poids de la crise écologique donne un sentiment d'urgence. Les patronats et les gouvernements ont des politiques extrêmement dures et agressives. Les modifications sociologiques sont profondes. Il en découle une dégradation du rapport de forces entre les camps sociaux. Il faut y ajouter la puissance de l'influence et

de l'implantation de l'extrême droite. Tout cela a nourri une crise de la vie démocratique. La distanciation entre la représentativité des partis et l'implantation dans les milieux populaires est de plus en plus grande. Le syndicalisme est à un taux d'implantation dans les TPME, les TPMI, l'intérim, et parmi les précaires ou les chômeurs, extrêmement bas.

### Eléments de stratégies syndicales

La question unitaire a été au cœur de la construction du mouvement contre la réforme des retraites à partir du printemps 2010. Malgré un rapport de forces « à une hauteur très haute » (sic), il n'a pas permis d'empêcher le passage de la contre « réforme ».

Les caractéristiques de ce mouvement ont été : primauté de l'interprofessionnel, faibles temps de grèves, peu de reconductions, grosse participation aux manifestations ...

Puis **l'intersyndicale s'est divisée**.

Maintenant, la place est plus grande pour un **syndicalisme offensif de propositions** à construire de façon unitaire. Nos propositions se situent dans une logique de transformation sociale favorisant la satisfaction des besoins et le renforcement des solidarités.

Pour être crédibles aux yeux des salariés, il faut garder une position d'**indépendance syndicale** sans complaisance avec le nouveau gouvernement.

Des **questions** doivent être affinées :

- Comment associer les salariés à nos propositions alternatives ?
- Quels liens avec des associations ou mouvements qui rejoignent nos préoccupations ?
- Que rajouter au texte de Lille sur l'« unité d'action » ?
- Quelles formes d'action pour gagner ?

**Les évolutions structurelles du mouvement syndical français** ont été

assez limitées depuis le congrès de Lille.

Les nouvelles dispositions législatives sur le « dialogue social » vont avoir un impact sur les stratégies syndicales.

**La FSU a perdu** sa première place dans la Fonction publique d'État : est-ce uniquement imputable au vote électronique à l'Education Nationale ?

la FSU a-t-elle joué un **rôle pivot** dans les réunions interprofessionnelles pendant le conflit sur les retraites ?

Dans la Fonction Publique, où quatre organisations ont une représentativité très proche, la FSU a été dans **l'incapacité d'impulser des actions**.

Les initiatives menées avec la **CGT et Solidaires** n'ont pas irrigué les débats chez les syndiqués

La FSU rappelle son **objectif d'unification**, à terme, du mouvement syndical. Même si des différences de syndicalisme existent, la FSU considère qu'il faut travailler à dépasser les clivages actuels.

Question : Comment on fait ?

**ZOOM** : comment le syndical peut-il mieux peser sur le politique ?

**Pour une FSU plus efficace et plus représentative**.

La **RGPP** a renforcé le pouvoir des préfets au détriment des ministères en matière de gestion des personnels et d'organisation locale des services, a provoqué la baisse des effectifs, a entraîné la suppression ou la sous-traitance des missions de service public, a multiplié les emplois précaires.

Les CFR et les SD doivent apporter une aide à la mise en place des **coordinations professionnelles**.

Il faut attribuer des **moyens supplémentaires à la Fédération** pour qu'elle renforce son rôle de documentation, de formation technique et d'aide sur le plan juridique.

Contrairement à ce qui était affiché, les **accords de Bercy** n'ont

pas apporté d'amélioration des droits et moyens syndicaux.

Dans les négociations, le principe de l'accord majoritaire confère aux organisations représentatives de **nouvelles responsabilités** : quelles conséquences sur des prises de décisions de la FSU et dans sa relation aux personnels ?

La FSU exige la **création des moyens** pour les représentants du personnel dans les instances (en particulier CT et CHSCT).

La FSU doit développer des formations spécifiques sur le dialogue social.

### Les SD et les CFR

Comment développer l'activité et la **visibilité de la fédération** à ces niveaux ?

Le congrès de Lille avait décidé, en plus des CDFN élargis aux SD, la tenue de conférences nationales annuelles des CFR et des SD. Quel **bilan** en tirer, quelles propositions pour en améliorer les contenus ?

Les accords de Bercy imposent la transparence et la **publication des comptes**. Quelles incidences pour le fonctionnement de la fédération ?

Quelles améliorations pour les fichiers de **routage** ?

Le congrès de Lille encourageait le développement de **structures locales**. Quelle est la réalité de leur mise en oeuvre ?

Quelles relations entre les syndicats et la FSU pour les **élections** ? Quelle articulation entre la campagne fédérale et les campagnes des syndicats ?

Comment impliquer la FSU dans des élections où les syndicats sont absents ?

L'intervention sur des champs plus larges nécessite l'**implication de militants de tous les SN** dans les structures locales, le développement de la formation sur les problématiques de ces champs autres que l'éducation.

Il faut améliorer l'**information** et les échanges entre structures fédérales à tous les niveaux et SN.

Il faut récupérer des **moyens** des pouvoirs publics tout en conservant notre indépendance.

Comment peut-on améliorer les **échanges** entre structures locales et les **secteurs** de la FSU (journées des SD et des CFR) ?

Pour une **FSU mieux identifiée** au-delà de l'éducation, il faut développer des initiatives fédérales locales sur des sujets transversaux et des interventions fédérales dans les stages SN des départements ou régions.

Au niveau national, l'**harmonisation des positions** des SN doit toujours être recherchée. Comment améliorer le fonctionnement des secteurs fédéraux ?

Quelle réflexion sur nos modes d'action, sur l'organisation de nos réunions et instances pour favoriser l'**entrée des femmes et des jeunes dans le syndicalisme** (compatibilité avec les contraintes de la vie professionnelle et de la vie familiale, utilisation de nouveaux modes de communication) ?

La FSU réaffirme sa volonté d'une **écriture égalitaire** de ses textes, tout en conservant leur lisibilité.

Les **retraités** représentent plus de 20% de la population française. Ne faut-il pas réunir davantage la SFRN ? La presse fédérale doit mieux refléter l'expression des retraités

à côté de celle des actifs. Quelques Unions Confédérales de Retraités refusent, plutôt au niveau national, la présence de la SFR FSU et de Solidaires retraités dans l'inter UCR. Seule la **FGR** est invitée à l'inter-UCR. Il faut continuer à exiger notre place dans l'inter UCR.

Nous devons préserver et développer la FGR-FP.

### De quelle politique de formation a besoin la FSU ?

La FSU et le Centre de formation, doivent se questionner sur la pertinence de se doter d'un **Conseil scientifique** en charge de la réflexion sur la nature et l'évolution des pratiques de formation syndicale fédérale.

La FSU veillera à la pérennité, au bon fonctionnement et à l'indépendance de son **Institut de recherches**, se fera le relais de ses travaux et sera attentive à la coordination avec son centre de formation. En même temps elle continuera à revendiquer d'être associée à l'IRES.

### Le syndicalisme international de la FSU, des avancées à poursuivre :

La crise du néolibéralisme, portant gravement atteinte aux services publics, exige plus que jamais la construction d'une **dynamique mondiale** des forces progressistes dans toute leur diversité.

La **CES** peine à remplir son rôle de vecteur des mobilisations syndicales, en partie à cause de tensions intenses qui règnent entre forces syndicales. La finalisation de l'adhésion de la FSU à la CES permettra d'agir aux côtés d'autres organisations pour tenter d'infléchir les orientations de la Confédération européenne vers plus de combativité.

La FSU doit poursuivre et étendre à d'autres organisations la construction de **relations bilatérales** telles qu'entamées avec la CGTP et Adedy. ,

Les **Forums sociaux européens** ont connu des difficultés allant jusqu'à l'arrêt de la dynamique forums en Europe.

La FSU participe à la **Joint Social Conference**, (regroupement de syndicats et d'ONG avec participation de la CES.) qui tente d'échapper aux écueils ayant fait disparaître les FSE et prépare un altersummit pour le printemps.

La FSU doit se montrer attentive aux **nouvelles formes de lutte** telles que celle des Indignés, qui attire beaucoup de jeunes, et dont les modalités de fonctionnement horizontal investissent de manière quasiment exclusive les nouvelles technologies.

La FSU a de bonnes chances de finaliser son adhésion à la **CSI** dans des délais assez brefs.

La fédération doit-elle développer ses rapports bilatéraux avec des

organisations comme les centrales québécoise ou tunisienne (UGTT) ?

La FSU doit-elle interpeller le nouveau gouvernement sur sa politique d'aide au développement des services publics et de respect des droits dans les **pays du Sud** ?

Déjà impliquée dans des projets de **solidarité** sur du long terme et sur des réponses à des demandes de **soutien ponctuel**, quel type d'action la FSU doit-elle privilégier ? Comment prioriser les demandes ?

Comment les **questions internationales** pourraient-elles occuper une place plus importante

dans les SN et les SD ?

Sur les questions telles que les retraites, les salaires, les droits syndicaux, la protection sociale, les choix économiques dans leur ensemble ... **Avec les syndicats étrangers**, la FSU pourrait appeler à des actions similaires, voire conjointes en un seul lieu. Les SN doivent alors non seulement relayer, participer mais également organiser les modalités d'information et les discussions avec leurs adhérents.

La tenue de **stages FSU** sur l'international demanderait à être plus régulière et plus travaillée en amont.

Les délégués des SN et de la FSU devraient **dialoguer** davantage en amont des actions communes, pour plus de cohérence. De même, ne faudrait-il pas alimenter le travail collectif international par l'**activité internationale des régions** ?

Quand une action réunissant différents pays est décidée, le travail en commun entre collectif d'animation et **SD limitrophes** doit être favorisé.

Enfin il faudrait **davantage de moyens militants** pour que le pilotage des activités internationales soit le fait d'un secteur à part entière.

## Ordre du jour du Congrès FSU 71

*Jeudi 17 janvier 2013*

9 heures : Accueil des participants

9 heures 30 : Début des travaux

Vote du règlement intérieur

10 heures : Compte rendu financier, Désignation des commissaires aux comptes

10 heures 30 : Compte rendu d'activités de la Section Départementale de Saône-et-Loire et débats

Décisions d'orientations pour la Section Départementale de Saône-et-Loire

12 heures 30 : Repas

14 heures : Présentation des quatre thèmes du Congrès National :

14 heures 15 : Travail en commissions répartition en 2 groupes : thèmes 2 et 4.

17 heures : Fin de la première journée

## Ordre du jour du Congrès FSU 71

*Vendredi 18 janvier 2013*

9 heures : Rapport du groupe 4 : quelle FSU pour quel syndicalisme ? débats et votes.

10 heures 30 : Rapport du groupe 2 : le service public et la fonction publique sont une richesse ; débats et votes.

12 heures 30 : Repas

14 heures : Introduction sur les modifications statutaires. **Les thèmes 1 et 3 n'étant pas étudiés en sous-groupes présentation éventuelle des amendements proposés par des participants** sur ces thèmes : débats et votes.

15 heures 30 : Désignation de la délégation au Congrès National,

15 heures 45 : Rapport des commissaires aux comptes, votes.

16 heures : Clôture

Lieu du Congrès : Maison des syndicats, 2 rue du Parc, 71100 CHALON-SUR-SAONE

Les repas, l'hébergement et les frais de déplacement sont pris en charge par la FSU. Le covoiturage est vivement encouragé. La FSU peut réserver des chambres d'hôtel pour ceux qui le souhaitent.

Posez rapidement votre congé. **Confirmez votre participation par mail** (fsu71@fsu.fr) en précisant si vous prendrez vos repas avec l'ensemble des congressistes dans un lycée.

Un repas sera organisé le soir pour celles et ceux qui le peuvent.



## FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Section Départementale de Saône et Loire 2 rue du Parc 71100 CHALON SUR SAONE  
Tel 03 85 43 69 69 site : <http://sd71.fsu.fr> mël : [fsu71@fsu.fr](mailto:fsu71@fsu.fr)

Philippe DORMAGEN, Secrétaire Départemental, 06 10 70 59 42

Chalon sur Saône le 14 décembre 2012

### CONVOCAION au CONGRES.

Jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2013

Expéditeur : FSU 71 2 rue du parc 71100  
CHALON  
Destinataire :

Aux adhérents FSU de Saône-et-Loire

### Aux adhérents FSU de Saône-et-Loire

*Convocation ouvrant droit à autorisation d'absence  
dans la fonction publique d'Etat au titre du décret 82447 du 28/05/1982  
dans la territoriale (décret n°85-397 du 03 avril 1985)  
dans le privé application du droit du travail*

***En cas de difficultés avec le chef d'établissement, contactez immédiatement la SD  
(06 10 70 59 42)***

Le prochain Congrès Départemental de la FSU aura lieu :

**Jeudi 17 et vendredi 18 janvier 2013**

à partir de 9 heures

**Maison des syndicats  
2 rue du Parc  
71100 CHALON-SUR-SAONE**

Je compte sur la présence du plus grand nombre, le bon fonctionnement de nos instances délibératives en dépend. Merci à l'avance et à bientôt.

Le 14 décembre 2012,  
Philippe DORMAGEN secrétaire départemental

71

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(spécifique **éducation nationale**) à déposer le plus rapidement possible auprès de votre chef d'établissement (au plus tard 3 jours avant le congrès)

Nom, prénom

Qualité (Instituteur, professeur des écoles, professeur de..., OEA, ....)

École ou établissement

Adresse

A Madame le Recteur de l'Académie de Dijon

S/C de (chef de service)

Madame la Recteur,

Délégué membre du Congrès Départemental de la Fédération Syndicale Unitaire, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, pour le jeudi 17 janvier 2013 et le vendredi 18 janvier 2013 de 8h à 18h, l'autorisation d'absence qui est de droit au titre du décret 82447 du 28/05/1982.

Je vous prie de trouver ci-joint photocopie de la convocation.

Je vous prie d'agréer, Madame la Recteur, l'expression de mon profond respect.

A.....le.....

Signature

Pour **Pôle Emploi**, le modèle de demande est un peu différent.

Prénom Nom

Matricule :

à

M. ou Mme le/la directeur (trice)

Objet : demande d'autorisation d'absence.

Conformément à l'article 40S6 de la CCN Pôle emploi, je demande une autorisation exceptionnelle d'absence de 2 jours, les jeudi 17 janvier 2013 et vendredi 18 janvier 2013, afin de participer au congrès (code Bodet Z45) de la FSU de Saône-et-Loire.

A.....le.....

Signature



LA FONCTION PUBLIQUE :

UNE CHARGE ? NON, UNE CHANCE !

Chloé n'est pas un "poste". Elle exerce un métier. Or elle accueille, seigne, protège, enseigne, accompagne, organise, cherche, anime, gère, du contrôle. Ses compétences sont toujours mises au service du plus grand nombre. C'est l'essence de la Fonction Publique. Elle a des idées sur la manière de rendre sa contribution encore plus efficace.

Chloé n'est pas une charge, mais une chance pour la France.  
A suivre sur : [facebook.com/lefrs](https://www.facebook.com/lefrs)



Le service public, on l'aime, on le fait avancer!

## Prenez la parole !

Alors que nombre de concertations sont ouvertes, la FSU estime indispensable de donner la parole à tous les agents de la Fonction publique et des services publics.

Il nous revient de dire quelles sont aujourd'hui les priorités pour la Fonction publique et pour les personnels. Comment améliorer le fonctionnement des services ? Comment répondre mieux aux besoins de la population ? Comment améliorer les conditions de travail des personnels ?

Prenez la parole ! En répondant à notre questionnaire, vous apporterez en quelques minutes votre contribution. Elle est précieuse. Elle permettra à la FSU de porter encore plus haut et fort nos exigences pour faire avancer le service public et la Fonction publique !

Vous pouvez répondre sur le questionnaire en ligne (accessible depuis tous les sites de la FSU (national, régional, départemental) ou télécharger le questionnaire à imprimer ([www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)).

## Avis du CESER sur l'apprentissage dans le supérieur.

L'avis est consultable sur le site de la FSU Bourgogne : <http://bourgogne.fsu.fr/spip.php?rubrique10>, séance plénière du 20 novembre 2012.

La déclaration FSU au CESER :

La formation en apprentissage dans le supérieur peut paraître intéressante :

- Elle convient à certains étudiants, en rupture avec le type d'approches et d'activités qui sont proposées en formation initiale « classique ».

- L'étudiant est garanti par un véritable contrat de travail avec tous les droits sociaux qui lui sont attachés, ce qui lui permet de travailler en combinant financement des études et projet de formation.

- L'Université et le monde socio-économique se rencontrent, notamment pour la définition et le suivi du parcours de formation de l'étudiant-salarié. Des échanges se développent ainsi sur les aspects recherche et innovation.

Mais n'est-il pas du rôle d'une

société d'investir pour sa jeunesse et de proposer des financements permettant de réussir des études sans devoir se salarier ?

Faut-il attendre des seules formations en apprentissage un rapprochement entre université et monde socio-économique ?

Il faut aussi s'interroger sur les conditions pédagogiques de ces formations :

- L'étranglement budgétaire des universités peut les amener à proposer ces parcours de formation pour obtenir des ressources propres et non pour des objectifs pédagogiques.

- Dans le même temps, des entreprises multiplient ces contrats sans embaucher ensuite en emploi stable.

- La conception de ces formations, même si elle s'adosse à une formation initiale existante, nécessite un profond travail de réflexion pédagogique.

- Un dialogue avec le tuteur en entreprise est nécessaire pour que les objectifs pédagogiques soient définis et mis en oeuvre, y compris sur le lieu de travail.

- Il faut également réfléchir sur un parcours de formation adapté,

non seulement à l'alternance stricto sensu, mais aussi prenant en compte la diversité des postes de travail des étudiants-salariés.

Il faut donc du temps, et cette dernière est devenue bien rare dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Actuellement, aucune évaluation correcte, prenant vraiment en compte les caractéristiques et les dynamiques propre à l'alternance, n'est correctement menée.

Ce projet d'avis n'aborde pas ces questions et considère que l'apprentissage doit se développer, sans justifier réellement cette position autrement que par le fait que la Bourgogne n'est pas en pointe dans ce domaine.

Pour la FSU, ce choix non justifié de développement de l'apprentissage se fait au détriment d'une réflexion sur l'amélioration des formations initiales qui donnerait à tous les étudiants les mêmes garanties pédagogiques et financières.

C'est pourquoi la FSU votera contre ce projet d'avis.

Résultat des votes sur le projet d'avis : 51 Pour, 10 Contre (CGT, FSU), 6 Abstentions.



## Augmenter nos salaires : Une exigence sociale forte et légitime !

Monsieur le Président,  
Madame la Ministre de la Fonction Publique,

Les politiques salariales dans la Fonction Publique, passées et actuelles, sont désastreuses. Elles entraînent de jour en jour les agents dans une spirale permanente de dévalorisation et de déclassement salarial, amenant ainsi une part de plus en plus grande d'entre eux dans une situation économique difficile.

Depuis 2000, c'est 13% de pouvoir d'achat perdu. 20% des agents sont payés au SMIC, les qualifications ne sont plus respectées et reconnues ! Et dans le même temps, les politiques indemnitaires ont joué contre l'emploi et les solidarités.

**La juste rémunération du travail des agents publics** aurait de plus un effet positif sur la relance économique, participerait activement au financement de la protection sociale et apporterait in fine une contribution supplémentaire pour les recettes de l'Etat. L'austérité n'est pas la solution, elle est au contraire un amplificateur de la crise comme le montre l'exemple des pays européens engagés dans cette voie !

Augmenter les salaires dans la Fonction publique, c'est possible mais cela passe par une autre politique fiscale mettant à contribution tous les revenus et visant plus de justice.

C'est pourquoi nous exigeons **une mesure générale immédiate, la suppression de la journée de carence et l'ouverture de véritables négociations** sur :

1. La revalorisation de la valeur du point d'indice (gelé depuis 3 ans), son indexation sur les prix, des mesures de rattrapage des pertes ;
2. Un salaire minimum à 1600 € net ;
3. La reconstruction de la grille avec en première mesure, une augmentation uniforme de 50 points ; des carrières linéaires déconnectées de l'évaluation et d'un pseudo mérite ;
4. La revalorisation salariale des filières féminisées, bien moins rémunérées ;
5. L'intégration des indemnités dans le salaire sous forme indiciaire

Nom	Prénom	Fonction	Signature

A retourner à FSU- 104 rue Romain Rolland - 93260 Les lilas ou votre Syndicat National